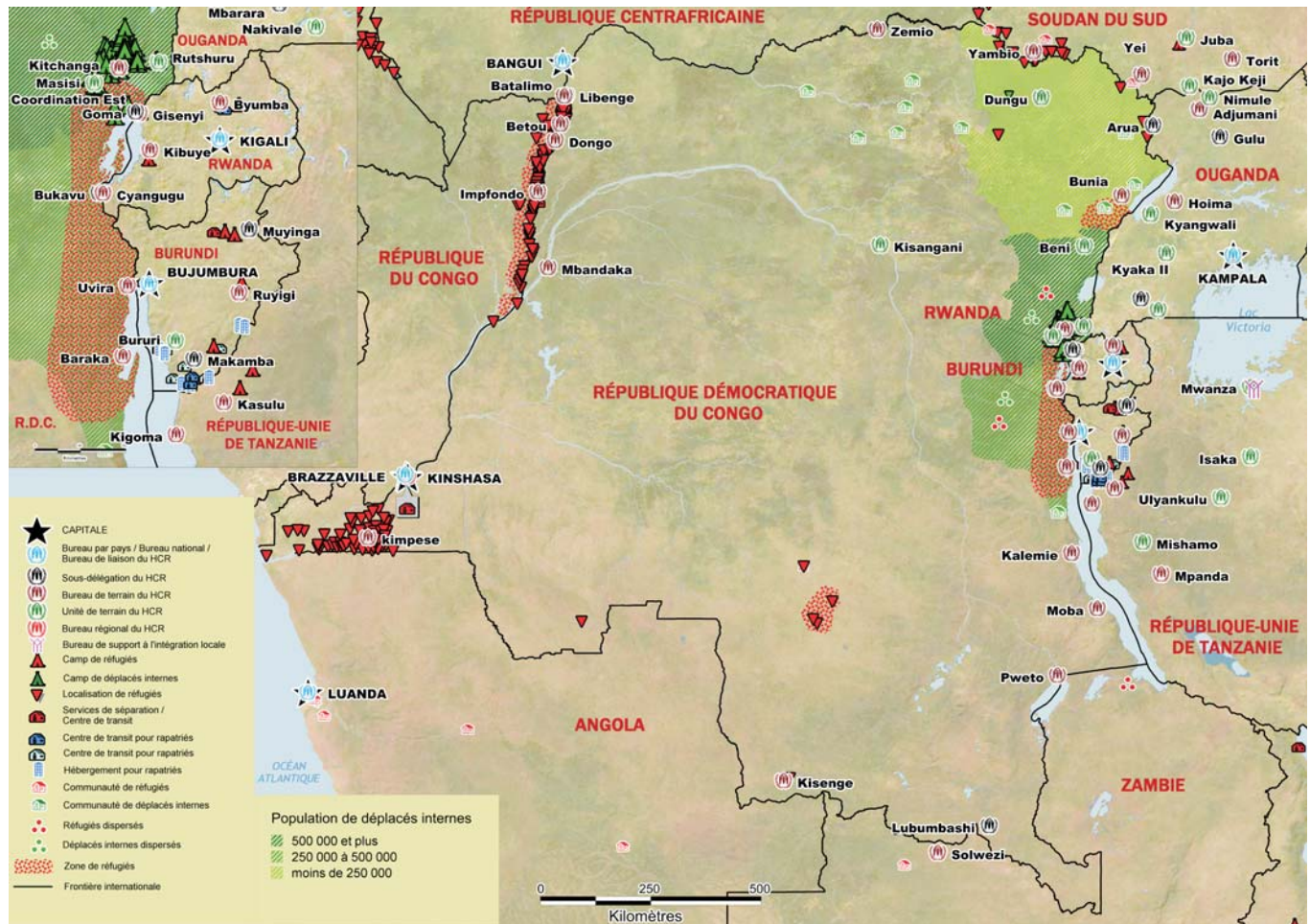


RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Environnement opérationnel

Contexte

Si la situation est désormais stable sur la plus grande partie du territoire de la République démocratique du Congo (RDC), la sécurité demeure précaire dans les régions de l'est du pays, où les opérations militaires contre les groupes armés continuent de générer des déplacements internes de population. La RDC souffre d'une pauvreté et d'une anarchie généralisées ; dans ces conditions, les seigneurs de la guerre n'ont aucune difficulté à recruter des jeunes gens, et les groupes armés, comme les civils, se livrent à de graves exactions. Plus d'1,7 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays ; quelque 72 000 d'entre elles vivent dans des camps de fortune, où elles reçoivent l'assistance du HCR. Si l'on excepte les rivalités ethniques, fort anciennes, les questions liées à l'accès aux ressources et aux terres figurent parmi les principales causes de conflit. Des comités de réconciliation, chargés de désamorcer les tensions et de servir d'intermédiaires entre les populations de retour et les communautés locales en cas de différend, ont été mis sur pied dans toutes les grandes zones de retour.

Fin 2010, la RDC accueillait quelque 166 300 réfugiés, soit près de 19 200 réfugiés de moins qu'en 2009, cette baisse étant imputable aux rapatriements librement consentis. Les réfugiés restants sont majoritairement originaires de l'Angola, du Burundi, de la République centrafricaine, de la République du Congo, du Rwanda et du Soudan. À l'exception de quelque 59 000 réfugiés rwandais (estimation) vivant dans les provinces du Kivu et auxquels le HCR n'a pas accès, la plupart des personnes réfugiées dans le pays ont bénéficié de procédures individuelles d'enregistrement et de délivrance de documents. Les réfugiés sont relativement libres de leurs mouvements mais leurs perspectives en matière d'intégration sur place sont limitées, en raison de l'opposition des collectivités locales.

La reprise de l'opération de rapatriement des Angolais en 2011, associée à la prochaine application des clauses de cessation aux réfugiés angolais et rwandais, réduira sensiblement le nombre de réfugiés présents en RDC.

Quelque 950 demandeurs d'asile, pour la plupart des Burundais et des Rwandais arrivés il y a quelques années en RDC, ont déménagé dans des zones urbaines.

L'année 2010 a été marquée par le retour en RDC de quelque 16 000 réfugiés congolais : environ 1 100 d'entre eux provenaient du Burundi, 9 200 de la Zambie et 6 200 autres étaient rentrés

Chiffres prévisionnels pour la République démocratique du Congo

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 – JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Angola	59 620	59 620	39 620	39 620	1 000	1 000
	Burundi	7 850	7 850	2 850	2 850	-	-
	Rwanda	54 840	11 080	39 840	11 080	-	-
	Pays divers	18 090	18 090	17 690	17 690	17 290	17 290
Demandeurs d'asile	Burundi	600	600	200	200	50	50
	Rwanda	100	100	20	20	10	10
	Pays divers	50	50	10	10	10	10
Réfugiés rapatriés	RDC	65 500	58 000	74 000	46 500	72 500	57 500
Déplacés internes	RDC	1 500 000	100 000	1 000 000	70 000	800 000	50 000
Déplacés de retour	RDC	500 000	50 000	500 000	50 000	500 000	50 000
Apatrides	Apatrides	-	-	100	100	500	500
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	Angola	-	-	-	-	38 620	38 620
	Rwanda	-	-	-	-	24 840	24 840
Total		2 206 640	305 380	1 674 320	238 060	1 454 800	239 800

spontanément de l'Ouganda. Des avancées décisives ont été obtenues dans le cadre de négociations tripartites qui ont ouvert la voie à d'autres opérations importantes de rapatriement ; celles-ci auront lieu en 2012 et concerneront des réfugiés accueillis en République du Congo, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Plus de 400 000 réfugiés originaires de la RDC sont toujours accueillis dans divers pays d'asile.

○ Besoins

Un million de déplacés internes, dont quelque 70 000 déplacés vivant dans des camps, auront besoin de l'assistance du HCR en 2012. Malgré des conditions de travail difficiles, le HCR cherchera à assurer une protection aussi bien pendant la période de déplacement qu'après le retour ; il s'efforcera également de consolider les mécanismes d'intervention et de protection communautaires par l'éducation et la mobilisation.

La violence sexuelle et sexiste continue de susciter la plus vive inquiétude, les viols en masse se poursuivant dans les provinces du Kivu. Au terme de longues années de conflit, les programmes d'aide au retour sont souvent exécutés dans des conditions difficiles et les populations qui rentrent et tentent de se réintégrer se heurtent à de nombreux obstacles. L'insécurité a contraint certains déplacés internes à déménager à plusieurs reprises. Ces déplacements secondaires rendent la population encore plus vulnérable ; les femmes risquent constamment d'être victimes de violences sexuelles et sexistes, tandis que les enfants sont exposés à la menace d'un recrutement dans des groupes armés.

L'opération de rapatriement librement consenti des réfugiés angolais, relancée en 2011, devrait se poursuivre. Le HCR prévoit d'aider quelque 40 000 réfugiés à regagner l'Angola d'ici à la fin du premier semestre 2012, pendant que plus de 30 000 réfugiés rechercheront d'autres solutions durables. L'amélioration des conditions de sécurité dans la province de l'Équateur pourrait

Objectifs et cibles prioritaires en 2012

Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- Renforcer l'enregistrement à l'état civil et la délivrance de documents.
- ☞ La proportion de la population réfugiée en possession d'actes de naissance passe de 88 à 100 pour cent.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Réduire le risque de violence sexuelle et sexiste et améliorer la qualité des interventions.
- ☞ 70 pour cent des mécanismes d'intervention contre les auteurs de violences sexuelles et sexistes fonctionnent.

Besoins et services essentiels

- Entretien et amélioration des abris et des infrastructures.
- ☞ Tous les ménages (réfugiés et déplacés internes) de retour dans leur lieu d'origine vivent dans des logements convenables.

- ☞ Tous les ménages récemment déplacés, installés dans des camps ou dans d'autres sites accessibles, reçoivent des abris d'urgence.

Solutions durables

- Réaliser tout le potentiel en matière de rapatriement librement consenti.
- ☞ Tous les Congolais (RDC) réfugiés au Burundi, en République centrafricaine, en République du Congo et en Tanzanie sont en mesure de rentrer s'ils le souhaitent et reçoivent des colis d'aide au retour.

Logistique et appui aux opérations

- Optimiser la logistique pour appuyer les besoins opérationnels.
- ☞ Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR et regagnant leur lieu d'origine arrivent dans la sécurité et dans la dignité.
- ☞ 88 pour cent des articles et équipements sont reçus à temps.

Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	22
□ Effectifs totaux	435
Internationaux	76
Nationaux	288
JEA	5
VNU	66



inciter bon nombre de personnes réfugiées en République centrafricaine et au Congo à rentrer, soit spontanément, soit dans le cadre d'opérations organisées. Le processus de réintégration visera en premier lieu à favoriser la coexistence pacifique et mettra l'accent sur les projets communautaires.

Stratégie et activités

En prévision de l'application de la clause de cessation aux réfugiés angolais, le HCR s'emploiera à promouvoir leur rapatriement librement consenti et aidera le Gouvernement de la RDC à élaborer un cadre pour l'intégration sur place de la population restante. Il assurera des procédures d'exemption pour les personnes qui auraient encore besoin de protection internationale. L'invocation des clauses de cessation pour les réfugiés rwandais sera accompagnée de mesures destinées à promouvoir leur rapatriement librement consenti et à faciliter l'intégration sur place des réfugiés demeurés en RDC, ou d'autres solutions en leur faveur. Les nouveaux demandeurs d'asile auront accès à des procédures d'asile équitables.

S'agissant des réfugiés vivant en milieu urbain, la stratégie révisée se recentre sur l'autosuffisance, en s'adressant tout

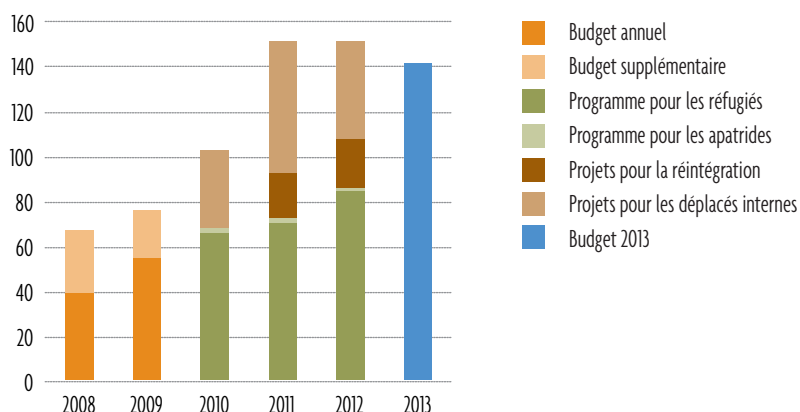
particulièrement aux ménages vulnérables qui ont jusqu'à présent été tributaires de l'assistance du HCR. L'Organisation continuera à actualiser son plan global afin de mobiliser des ressources et de forger des partenariats avec divers intervenants dans le cadre du plan d'urgence pour le Soudan du Sud. En s'appuyant sur une analyse des lacunes de la procédure de détermination du statut de réfugié, réalisée précédemment, le HCR continuera d'aider la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) à renforcer ses capacités.

L'Organisation entreprendra une analyse des lacunes concernant les risques spécifiques d'apatridie et s'attaquera au problème avec le concours des acteurs compétents, issus d'institutions gouvernementales et non gouvernementales. Les activités préventives destinées aux individus en situation à risque, consistant par exemple à distribuer des actes d'état civil et à mettre en place des mécanismes d'identification et de signalement, se poursuivront.

Le retour et la réintégration feront partie intégrante du programme global de stabilisation et de reconstruction des provinces du Kivu. Les interventions seront orientées sur quatre axes, à savoir les activités de protection, l'assistance individuelle,

Budget du HCR en République démocratique du Congo 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



l'assistance centrée sur la collectivité et la consolidation de la paix. En ce qui concerne les déplacés internes, le HCR jouera le rôle de chef de file dans les domaines de la protection, de la violence sexuelle et sexiste, des abris d'urgence, du VIH et du sida, ainsi que de la gestion et de la coordination des camps, notamment pour les activités relatives à l'administration des camps, à la sécurité, au profilage, aux abris d'urgence et aux articles non alimentaires.

○ Contraintes

Les conditions de sécurité demeurent précaires et imprévisibles dans les régions orientales. Les combats incessants ont des répercussions négatives sur la mise en œuvre des solutions durables destinées aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR. Le manque d'infrastructures et l'insécurité permanente rendent l'accès aux bénéficiaires difficile et nuisent à l'efficacité des activités humanitaires. Les efforts de développement sont entravés par les graves défaillances de l'état de droit et l'absence de l'État, qui ne parvient pas à asseoir son autorité. Les élections, qui ont débuté en novembre 2011 et s'achèveront en mai 2013, pourraient également entraîner une aggravation de l'insécurité.

| Organisation et mise en œuvre |

○ Coordination

Le HCR continuera de travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement et de se concerter avec les services d'immigration et les autorités locales pour trouver des solutions aux problèmes pratiques des réfugiés. La mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) et divers organismes onusiens, tels que le PAM, l'UNICEF et la FAO, figureront au nombre de ses partenaires opérationnels. En ce qui concerne la protection et la sécurité de la

population réfugiée d'origine rwandaise, le HCR cherchera à garantir la liberté de circulation des réfugiés en coopération avec la CNR, les forces de sécurité de la RDC et la MONUSCO. Il travaillera également avec des ONG nationales et internationales intervenant en qualité de partenaires d'exécution. Enfin, le Haut Commissariat militera auprès des partenaires du développement pour les inciter à exécuter des programmes à plus long terme, aptes à favoriser l'intégration sur place des réfugiés et la réintégration des rapatriés.

| Informations financières |

Le budget pour la RDC n'a cessé d'augmenter au cours des cinq dernières années car le HCR a intensifié son engagement en faveur des déplacés internes et s'est occupé d'un nombre croissant de réfugiés rapatriés de leur plein gré de divers pays d'asile. Néanmoins, des lacunes subsistent et des fonds supplémentaires sont nécessaires pour les combler. Comme les atteintes aux droits de l'homme se poursuivent dans l'est du pays, le HCR doit disposer d'effectifs en nombre suffisant pour assurer un suivi efficace. Les activités de protection et d'assistance auprès des déplacés internes qui choisissent de rentrer, des déplacés qui vivent dans des camps et des personnes récemment déplacés doivent également être prises en charge.

La conclusion d'accords tripartites avec le Congo et l'Ouganda devrait ouvrir la voie à des rapatriements en 2012, ce qui rendra d'autant plus nécessaires les activités de réintégration. La stratégie d'assistance révisée en faveur des réfugiés urbains prévoit une aide médicale pour les malades chroniques et un enseignement primaire et secondaire pour les enfants en âge d'aller à l'école, ce qui a augmenté le budget. Les besoins financiers du HCR s'élèvent à 150,7 millions de dollars E.-U. en 2012 et devraient se monter à 140,8 millions de dollars E.-U. en 2013.

Budget 2012 pour la République démocratique du Congo (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable					
Instruments régionaux et internationaux	659 505	0	0	0	659 505
Droit et politique générale	444 920	0	0	377 012	821 933
Cadre administratif national	483 566	0	0	498 506	982 072
Accès à l'assistance juridique	1 181 008	0	0	977 519	2 158 526
Accès au territoire et non-refoulement	62 950	0	0	0	62 950
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1 439 518	131 275	0	725 519	2 296 312
Sous-total	4 271 466	131 275	0	2 578 556	6 981 297

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Commission nationale pour les réfugiés - CNR
Gouvernorat régional du Nord-Kivu

ONG

Actions et interventions pour le développement et l'encadrement social
Africa Humanitarian Action
Agence adventiste de secours et de développement
Aide et Action pour la Paix
Arche d'Alliance
Association africaine de défense des droits de l'homme
Association pour le développement social et la sauvegarde de l'environnement
CARE International
Caritas Allemagne
Centre de développement intégral
Communauté des églises libres pentecôtistes
Conseil norvégien pour les réfugiés
Cooperazione Internazionale
Encadrement des réfugiés urbains de la ville de Kinshasa
Fédération luthérienne mondiale
Groupe d'appui-conseils aux réalisations pour le développement endogène
International Medical Corps
InterSOS
Multi-Actions d'assistance aux marginalisés et aux sinistrés
OXFAM-Q
Pain pour les déshérités
Première Urgence France
Réseaux d'actions citoyennes pour la démocratie
Search for Common Ground
Vétérinaires Sans Frontières
Women for Women International

Autres

BSP/ONU
GIZ
ONU-Habitat

Partenaires opérationnels

Autres

BSP/ONU
BMZ
FAO
ONU-Habitat
PAM

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Procédures de protection équitables					
Conditions d'accueil	521 010	0	0	0	521 010
Enregistrement et établissement de profils	1 676 653	116 275	0	1 204 025	2 996 953
Détermination du statut de réfugié	1 194 841	0	0	0	1 194 841
Documents individuels	655 381	147 550	0	198 506	1 001 437
Enregistrement et documents d'état civil	1 454 500	348 825	0	635 519	2 438 844
Regroupement familial	256 242	0	0	183 506	439 749
Sous-total	5,758,627	612,650	0	2,221,556	8,592,833
Protection contre la violence et l'exploitation					
Protection contre la criminalité	355 720	0	418 441	0	774 161
Protection contre les conséquences du conflit armé	472 720	0	0	2 503 112	2 975 832
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	3 512 051	0	318 441	3 438 310	7 268 801
Détention non arbitraire	839 915	0	0	0	839 915
Protection des enfants	630 301	0	0	498 506	1 128 807
Sous-total	5 810 708	0	736 881	6 439 928	12 987 517
Besoins élémentaires et services essentiels					
Santé	5 095 096	0	1 955 322	0	7 050 417
Santé génésique et services liés au VIH	2 543 186	0	757 542	1 247 531	4 548 259
Nutrition	337 920	0	0	0	337 920
Sécurité alimentaire	0	0	429 220	0	429 220
Eau	421 410	0	1 606 101	0	2 027 511
Assainissement et hygiène	1 715 015	0	483 992	548 506	2 747 513
Abris et infrastructure	2 512 397	0	7 676 087	6 266 170	16 454 654
Articles ménagers et d'hygiène de base	2 940 305	0	0	3 287 012	6 227 317
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 445 178	0	179 220	318 506	1 942 904
Éducation	2 165 266	0	2 220 322	2 139 512	6 525 100
Sous-total	19 175 773	0	15 307 806	13 807 238	48 290 818
Autonomisation et autosuffisance communautaires					
Mobilisation communautaire	991 386	86 275	109 220	937 531	2 124 412
Coexistence avec les communautés locales	2 665 505	192 550	567 889	3 190 519	6 616 463
Ressources naturelles et environnement commun	297 920	0	229 220	662 012	1 189 153
Autosuffisance et moyens d'existence	1 114 841	0	2 076 881	3 139 544	6 331 265
Sous-total	5 069 652	278 825	2 983 211	7 929 606	16 261 294
Solutions durables					
Stratégie de solutions globales	297 460	0	0	0	297 460
Retour volontaire	18 122 952	0	0	1 367 012	19 489 964
Réintégration	0	0	1 657 661	2 137 012	3 794 673
Intégration	2 092 301	0	0	0	2 092 301
Réinstallation	752 301	0	0	0	752 301
Sous-total	21 265 014	0	1 657 661	3 504 025	26 426 700
Leadership, coordination et partenariats					
Coordination et partenariats	819 097	0	0	570 519	1 389 616
Gestion et coordination des camps	457 520	0	0	1 314 526	1 772 046
Gestion des urgences	37 800	0	0	0	37 800
Relations avec les donateurs	971 362	0	0	910 031	1 881 394
Sous-total	2 285 780	0	0	2 795 076	5 080 856
Logistique et appui aux opérations					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	14 296 415	0	0	1 834 531	16 130 946
Gestion des opérations, coordination et appui	6 287 183	0	1 631 101	2 049 544	9 967 828
Sous-total	20 583 598	0	1 631 101	3 884 075	26 098 774
Total	84 220 618	1 022 751	22 316 660	43 160 059	150 720 089
Budget 2011 révisé	69 769 828	1 984 749	20 183 182	58 983 642	150 921 401